



Conservatoire : les inscriptions en CHAM 2020-2021 ouvertes

En partenariat avec le Collège Salvador Allende à Bourgoin-Jallieu, le Conservatoire Hector Berlioz lance les inscriptions pour intégrer les Classes à Horaires Aménagés Musique pour la rentrée 2020-2021. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 avril 2020.

Afin de permettre aux élèves de pratiquer une activité artistique musicale de manière renforcée, le Conservatoire Hector Berlioz CAPI a développé **des Classes à Horaires Aménagés Musique, en primaire et au collège.**

Au collège, le Conservatoire propose ainsi un dispositif favorisant la réussite scolaire et artistique de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

> Les CHAM, c'est quoi ?

Il s'agit d'un projet éducatif choisi par l'adolescent et sa famille pour une scolarité différente, associant le Collège Salvador Allende à Bourgoin-Jallieu et le Conservatoire Hector Berlioz CAPI.

Grâce à un aménagement d'horaires, les classes musicales permettent à des adolescents montrant une forte motivation pour la musique de concilier au mieux leur scolarité avec un enseignement artistique approfondi.

Ouvertes à tous les collégiens, les CHAM proposent une classe à chaque niveau :

- **La 6^{ème} CHAM** s'adresse d'une part à des adolescents déjà élèves au conservatoire désireux d'y poursuivre leur formation et d'autre part à des élèves souhaitant débiter la musique. Les élèves du secteur du Collège Salvador Allende sont prioritaires ;

- **Les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} CHAM** s'adressent à des adolescents, issus de la 6^{ème} CHAM ou déjà en cursus d'études. Avec l'apprentissage des instruments, le travail vocal approfondi, les options expression corporelle et théâtre, le projet des classes à horaires aménagés revêt une grande dimension artistique et scénique. Il permet aux élèves de faire émerger, par les différentes pratiques qui leur sont proposées, des aptitudes de savoir-être, d'écoute, de conscience de sa place dans le groupe ...

➤ Les modalités de candidatures

- Le retrait des dossiers de candidature :

Compte tenu des circonstances exceptionnelles actuelles, **la fiche de candidature complétée doit être transmise par courrier ou mail au collège avant le 15 avril 2020** : chamallende@ac-grenoble.fr

Attention, tous les élèves candidats à la CHAM doivent parallèlement faire une demande de dérogation auprès du directeur de leur école primaire, pour un envoi à la direction académique au plus tard le 15 avril. Les demandes de dérogation des élèves non retenus pour la classe CHAM seront automatiquement rejetées par la direction académique. Ainsi, l'élève restera alors affecté sur son collège d'origine.

- Étude des dossiers et entretien :

Lundi 4 mai entre 13 h 30 et 16 h et lundi 11 mai entre 13 h 30 et 16 h.

Les familles recevront une information sur le moment et les modalités de cet entretien.

Test instrumental : Pour les nouveaux élèves ayant déjà une pratique musicale. Convocation et modalités d'évaluation adressées par le conservatoire. Les enfants seront admis dans l'instrument de leur choix dans la mesure des places disponibles.

Admission définitive : Les familles seront informées par courrier dès le 10 juin. Les élèves retenus en classe CHAM devront ensuite formaliser leur inscription auprès du collège et du conservatoire.



➤ Renseignements et informations pratiques

Sites web :

Conservatoire Hector Berlioz CAPI :

conservatoire.capi-agglo.fr

Collège Salvador Allende :

ac-grenoble.fr/college/champfleuri-allende.bourgoin

Questions et retour des dossiers :

Collège Salvador Allende

4 boulevard Pré-pommier

38300 Bourgoin-Jallieu

candidature.chamallende@ac-grenoble.fr

Renseignements musicaux :

conservatoire@capi38.fr